

# Atelier Citoyenneté et prévention de la délinquance



Cabinet d'Ingénierie Sociale

## INTERVENANTS

**Gwenaëlle SIFFERT-TRICARD et Guy CAUQUIL** – cabinet CIRESE

**Bruno Domingo** – responsable du pôle Prévention et Sécurité de Ressources & Territoires

Compte-rendu réalisé par Noga RAVIV



Comment intégrer l'évaluation dans ce champ très complexe qu'est celui de la prévention, de la sécurité et de la citoyenneté, notamment lorsque l'on sait qu'il est très difficile de circonscrire la sécurité que ce soit au niveau interne ou externe.

### Une politique hétérogène

Les politiques de prévention sont d'autant plus complexes qu'elles sont idéologisées avec des différences droite / gauche, mais également par leur variation d'organisation à un niveau local ou national, répartie entre le domaine privé et public. La complexité de ce champ a été, en effet, renforcée par l'externalisation croissante depuis les années 1980 des compétences considérées comme régaliennes.

### Un volet « fourre-tout »

Ce volet de la prévention de la délinquance et citoyenneté n'est pas homogène et contient selon l'idéologie régnante, les pratiques existantes, les problématiques du territoire, etc. de chaque site, des actions de prévention de la délinquance, mais aussi d'intégration, d'accès à la culture et à l'éducation, des actions liées à la santé, etc. Des actions, qui dans certains sites, sont plutôt répartis dans d'autres volets, tels que la santé, l'éducation, etc.

Cet aspect de « fourre-tout » concentré davantage sur l'intégration et l'éducation peut s'expliquer par une idéologie de certains acteurs contre le sens premier des actions de préventions. Toutefois, cela mène à un certain flou des objectifs.

### Une terminologie portant à confusion

La terminologie en usage ne simplifie pas les choses puisque si pendant longtemps, on considérait que la prévention englobait tout ce qui n'était pas compris dans la répression, il est aujourd'hui notoire que l'articulation entre les deux aspects est plus complexe car la loi pénale détient des dimensions préventives et dissuasives. De même, certains outils répressifs sont utilisés dans un objectif de prévention.

### La répartition des compétences et l'articulation entre les dispositifs

Un autre élément de complexité consiste dans la répartition des compétences. Cette question des acteurs est essentielle car aucune clarification n'a été formalisée en la matière.

En effet, parmi les acteurs compétents à agir pour la prévention de la délinquance, on retrouve le Conseil Général, les établissements scolaires à travers le travail éducatif et la socialisation, la Ville, l'Etat, etc., sans que la distribution des responsabilités entre les acteurs soit clarifiée, ni que leur articulation soit garantie afin de former une politique cohérente et pertinente.

Cette articulation entre dispositifs ou encore entre acteurs est particulièrement difficile à mettre en place puisque au-delà de la coordination entre grand nombre d'objectifs, il s'agit de mettre en relation des acteurs détenant leurs propres références et représentations en matière de prévention de la délinquance, mais également leurs propres pratiques et réalité, voire leur propre corps de métier. Ceci peut aboutir à une concertation difficile, voire conflictuelle, surtout lorsqu'il s'agit d'une question si idéologique.

Se pose également la question des enceintes de débat et de pilotage politique et technique. Les décisions concernant les objectifs à atteindre doivent-elles se faire dans le cadre des CLSPD ou dans une autre instance ? Et à quel niveau, communal ou intercommunal ?

Ainsi, ces politiques de prévention de la délinquance gérées par une multitude d'acteurs manquent de lisibilité quant à leur contenu, des effets que l'on peut en espérer et des articulations entre elles, que ce soit au niveau institutionnel ou politique.

### *Une politique locale ou nationale*

Une des principales causes à la faible lisibilité de ces politiques, notamment en termes d'évaluation, est leur répartition en deux cas de figure :

- ✚ une contractualisation relevant de l'Etat, qui se réserve la priorité d'évaluer.
- ✚ une contractualisée relevant des collectivités

En effet, les objectifs de l'évaluation, ainsi que le processus évaluatif ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agisse d'une politique locale ou nationale.

### *Un partage assez faible des objectifs stratégiques entre les sites*

Fort est de constater un faible partage des objectifs stratégiques des CUCS des différents sites sur Midi-Pyrénées. Cela peut s'expliquer, du moins en partie, par le fait que cet axe ne répond pas uniquement à la question de la prévention de la délinquance, mais également à celle de la citoyenneté.

Toutefois, deux objectifs restent partagés : la coordination et la garantie de la cohérence interne, ainsi que l'intégration des habitants, notamment des jeunes, donc une dimension davantage de citoyenneté ou de « prévention communautaire ». Il s'agit d'une forme de prévention de la délinquance, non pas par la force, mais par la cohésion sociale, c'est-à-dire par la création de liens. Cette forme de prévention de la délinquance insérant des enjeux d'intégration et d'éducation permet l'adhésion des publics, mais aussi de certains partenaires puisque cela concilie différentes idéologies.

Toutefois, il est important de préciser que les libellés des objectifs diffèrent selon les sites, ce qui rend la lisibilité d'un partage des objectifs entre les sites encore plus faible.

### *L'évaluation, des intérêts multiples mais également des exigences à prendre en compte*

L'évaluation doit permettre de rendre plus lisible le système d'acteurs, les actions mises en œuvre et l'articulation entre les dispositifs. De même, l'évaluation mène, au-delà de la connaissance et de la mesure, à la mise en marche d'un processus, une dynamique pouvant être vecteur de changement. Toutefois, sa principale utilité est de permettre la structuration du projet ou de la stratégie et ainsi, d'améliorer le pilotage du projet.

De même, l'évaluation doit être l'occasion d'associer les acteurs de terrain et de mener des débats dans des cadres pluralistes, en comprenant les habitants afin d'identifier les priorités du territoire et de répondre au mieux à ses besoins.

Or, si les intérêts de la mise en œuvre de l'évaluation sont pluriels, il est essentiel de répondre à quelques exigences. En premier lieu, l'évaluation doit être pensée en amont de la mise en œuvre des actions, par la réalisation de diagnostic.

En effet, afin de connaître les résultats et les effets des politiques de prévention de la délinquance, il doit être possible de mesurer les écarts entre la situation actuelle et la situation de départ. Or, la réalisation des diagnostics n'est pas réellement généralisée à ce sujet sur tous les territoires.

Aussi, la question des délais des effets se pose-t-elle assez rapidement : à partir de quand peut-on espérer voir aboutir les effets escomptés ? Ceci pose la question du séquençage puisque les effets de la politique peuvent se présenter plusieurs années après la mise en œuvre de la politique.

Enfin, par la complexité de cet objet, de nombreux facteurs externes sont à prendre en compte dans la corrélation entre les effets obtenus et les politiques mises en place. Or, il n'est point possible de faire l'impasse sur l'évaluation des impacts en termes d'utilité pour les habitants des quartiers.

## *Questions évaluatives*

- 1. Quelle articulation entre les acteurs et quelle distribution des compétences ? Quelle cohérence entre les politiques et les dispositifs existants sur le territoire ?*
- 2. La politique est-elle lisible pour les partenaires, les acteurs de terrain, les habitants, etc. ?*

# Mise en commun : Atelier Citoyenneté et prévention de la délinquance

	Albi	Carmaux	Castres-Mazamet	Gaillac	Graulhet	Lourdes	Montauban	Tarbes	Toulouse
<b>Rechercher une approche territoriale nouvelle et renforcer la coordination entre les acteurs grâce à des outils tels que la cellule de veille préventive, le CISPD/CLSPD, etc.</b>									
<b>Promouvoir, notamment chez les jeunes, l'intégration, les valeurs citoyennes, l'ouverture et la diversité culturelle, ainsi que l'acceptation de l'autre.</b>									
<b>Développer des actions de prévention de la délinquance et de la récidive, ainsi que des actes d'incivilité et de violence.</b>									
<b>Promouvoir les actions collectives qui valorisent l'engagement et l'intérêt général, ainsi que l'entraide des habitants et les solidarités de proximité en responsabilisant et impliquant les citoyens.</b>									
<b>Renforcer la médiation sociale de proximité et la gestion des conflits afin de prévenir des processus de ghettoïsation et de repli communautaire.</b>									
<b>Améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des victimes et de leurs familles.</b>									

	Albi	Carmaux	Castres-Mazamet	Gaillac	Graulhet	Lourdes	Montauban	Tarbes	Toulouse
Prévenir et traiter les violences sexistes et conjugales et mieux aider les victimes.									
Mieux connaître et analyser l'évolution de la délinquance.									
Soutenir les réponses d'insertion sociale et professionnelle offertes aux jeunes pour prévenir les situations d'échec et les comportements délinquants.									
Mettre en place des actions en faveur de la prévention et de la sécurité routière.									
Lutter contre la banalisation de la consommation des produits.									
Favoriser l'accès des enfants et des jeunes en difficultés aux activités sportives, culturelles et de loisirs hors du temps scolaire.									
Soutenir et développer le service civil et le bénévolat de manière générale sur le territoire.									
Renforcer le lien social et promouvoir la diversité culturelle.									
Renforcer le lien social et promouvoir la diversité culturelle.									
Agir en direction des publics les plus marginalisés.									
Redonner aux parents les plus en difficultés leur place primordiale dans l'éducation de leurs enfants et les accompagner dans leurs démarches.									

Développer la parité dans les actions du CUCS et soutenir la promotion et l'initiative des filles et des femmes dans les quartiers.									
Améliorer la réponse des services publics.									
Former les acteurs du territoire.									
Répondre aux problèmes de mal-être des adolescents grâce à l'ASV.									
Répondre au mal-être des parents et des enfants.									
Ouvrir le collège aux jeunes du quartier et de la ville.									
Favoriser le contrôle social.									

<b>Objectif stratégique</b>	<b>Propositions de résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
<p>Rechercher une approche territoriale nouvelle et renforcer la coordination entre les acteurs grâce à des outils tels que la cellule de veille préventive, le CISPD/CLSPD, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la concertation entre les acteurs pour une grande cohérence et complémentarité entre les dispositifs.</li> <li>- Mobilisation et engagement des partenaires jusqu'à présent peu mobilisés.</li> <li>- Mise en place de formations adaptées aux besoins locaux.</li> <li>- Une plus grande harmonisation des méthodes de travail des acteurs.</li> <li>- Optimisation et mutualisation des ressources locales, ainsi qu'une meilleure utilisation de ces ressources.</li> <li>- Meilleure connaissance de l'évolution de la délinquance, ainsi que des actes de violences et d'incivilités dans les quartiers, notamment dans les établissements scolaires.</li> <li>- Un repérage plus organisé et plus systématique des incivilités et des actes délinquants.</li> <li>- Une meilleure articulation et une mise en cohérence des dispositifs de sécurité et de prévention de la délinquance.</li> <li>- Renforcement de la cohérence du volet Citoyenneté et prévention de la délinquance et les autres volets du CUCS.</li> <li>- Développement d'une culture commune en partageant les informations et en formant des partenariats.</li> <li>- Elaboration d'orientation et d'outil commun.</li> <li>- Une plus grande lisibilité des dispositifs sur le territoire.</li> <li>- Réduction des temps de latence entre la prise de décision et les actions de terrain.</li> <li>- Meilleure réactivité aux situations de crise ou d'urgence.</li> <li>- Baisse du taux de délinquance, des actes d'incivilité et de violence dans les quartiers, ainsi que des dégradations.</li> <li>- Renforcement du sentiment de sécurité des habitants des quartiers.</li> <li>- Respect et meilleure appropriation des espaces publics des quartiers de tous les habitants.</li> <li>- Amélioration du climat social des quartiers et renforcement des liens sociaux.</li> <li>- Valorisation de l'image des quartiers et ainsi, de l'image de soi de ses habitants.</li> <li>- Satisfaction des habitants de leur cadre de vie (enquête satisfaction).</li> </ul>	<p>-</p>

<p>Promouvoir, notamment aux jeunes, l'intégration, les valeurs citoyennes, l'ouverture et la diversité culturelle, ainsi que l'acceptation de l'autre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et création d'événements visant à valoriser la richesse de la pluralité des cultures sur les quartiers.</li> <li>- Cohérence et articulation entre l'agenda 21 et le CUCS.</li> <li>- Sensibilisation des habitants et notamment des jeunes adultes à la laïcité, la tolérance, la mixité sociale et l'égalité entre les hommes et les femmes.</li> <li>- Sensibilisation des habitants des quartiers au respect de l'environnement et au développement durable.</li> <li>- Création de lieux et de temps d'échanges et de dialogue entre les jeunes, puis entre les jeunes et les adultes.</li> <li>- Meilleure connaissance des institutions et des responsabilités.</li> <li>- Amélioration de la maîtrise de la langue française et de la communication.</li> <li>- Démarches administratives des plus démunis facilitées.</li> <li>- Développement des échanges interquartiers.</li> <li>- Renforcement de la mixité sociale, de genre et culturelle au sein des actions du CUCS.</li> <li>- Prévention des phénomènes de repli communautaires et des risques de confrontations inter-communautaires.</li> <li>- Renforcement du sentiment de confiance des jeunes envers les adultes (professionnels ou non).</li> <li>- Renforcement de la participation des jeunes aux débats publics.</li> <li>- Amélioration de la mobilité professionnelle et personnelle des habitants.</li> <li>- Respect et meilleure appropriation des espaces publics par tous les habitants des quartiers.</li> <li>- Lutte contre l'isolement des personnes marginalisées.</li> <li>- Insertion sociale, voire professionnelle des nouveaux arrivants.</li> <li>- Amélioration du climat social des quartiers, ainsi qu'un renforcement des liens sociaux et une diminution du repli communautaire au sein des quartiers.</li> <li>- Valorisation de l'image des quartiers et ainsi, de l'image de soi des habitants, et notamment des jeunes et des enfants.</li> <li>- Satisfaction des habitants de leur cadre de vie (enquête satisfaction).</li> </ul>	<p>-</p>
---	--	----------

<p>Développer des actions de prévention de la délinquance et de la récidive, ainsi que des actes d'incivilité et de violence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la concertation entre les acteurs pour une grande cohérence et complémentarité.</li> <li>- Renforcement des actions de médiation sociale et d'animation destinées aux jeunes.</li> <li>- Augmentation et renforcement des associations oeuvrant dans le champ de la prévention dans les quartiers.</li> <li>- Repérage précoce des jeunes en situation de « rupture » ou en situation d'exclusion.</li> <li>- Augmentation du nombre de structures autorisant la réalisation de TIG ou stage citoyenneté et leur adaptation aux spécificités du public cible.</li> <li>- Réduction du nombre de ruptures de TIG réalisés sur une même structure d'accueil.</li> <li>- Accompagnement des sortants de prison pour leur réinsertion dans le quartier.</li> <li>- Meilleure prise en charge des sortants de prisons auteurs d'agressions sexuelles.</li> <li>- Mise en place ou renforcement de l'accompagnement éducatif pour les mineurs interpellés ou incarcérés ou encore en situation d'exclusion.</li> <li>- Adaptation de l'accompagnement aux situations individuelles des jeunes.</li> <li>- Renforcement de l'implication des parents des jeunes en difficulté.</li> <li>- Lutte contre les consommations abusives de produits et les pratiques à risque des jeunes majeurs et des adultes, notamment lors des manifestations publiques.</li> <li>- Lutte contre l'isolement et l'exclusion des jeunes.</li> <li>- Insertion sociale, voire professionnelle des sortants de prison, notamment via le logement.</li> <li>- Insertion des mineurs dans l'établissement scolaire et de manière générale, dans un parcours pédagogique.</li> <li>- Baisse du taux de récidive au sein des quartiers, et notamment de la récidive des agressions sexuelles.</li> <li>- Baisse du taux de délinquance et des actes d'incivilités au sein des quartiers.</li> <li>- Renforcement du sentiment de sécurité des habitants des quartiers.</li> <li>- Respect et meilleure appropriation des espaces publics par tous les habitants.</li> <li>- Amélioration du climat social au sein des quartiers.</li> <li>- Valorisation de l'image des quartiers et ainsi, de l'image de soi de ses habitants.</li> <li>- Satisfaction des habitants de leur cadre de vie (enquête satisfaction).</li> </ul>	<p>-</p>
---	---	----------

<p>Promouvoir les actions collectives qui valorisent l'engagement et l'intérêt général, ainsi que l'entraide des habitants et les solidarités de proximité en responsabilisant et impliquant les citoyens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'un Fonds d'Initiatives Habitants, soutenant la formation des habitants à la vie associative, appuyant les initiatives, l'entraide, les solidarités de proximité.</li> <li>- Responsabilisation et implication des habitants, et notamment des jeunes, dans l'amélioration de leur cadre de vie.</li> <li>- Renouvellement des publics impliqués.</li> <li>- Développement de lieux et de temps de dialogue et d'échanges entre les habitants sur leur quartier.</li> <li>- Création de lieux et de temps de rencontres et de dialogue entre les habitants et les associations.</li> <li>- Redynamisation des associations locales.</li> <li>- Renforcement de la qualification du tissu associatif et /ou des partenaires dans l'accompagnement des projets.</li> <li>- Emergence de projets participatifs pour les habitants et implication dans les associations de quartiers.</li> <li>- Emergence ou renforcement des actions solidaires et d'entraides dans les quartiers.</li> <li>- Augmentation du nombre de projets et d'initiatives portés par les habitants, et notamment par les jeunes.</li> <li>- Augmentation du nombre d'habitants et notamment de jeunes bénévoles ou s'engageant dans une association ou encore dans le service de volontariat civil.</li> <li>- Baisse des dégradations sur les quartiers.</li> <li>- Lutte contre l'isolement des plus marginalisés.</li> <li>- Amélioration du climat social des quartiers, ainsi qu'un renforcement des liens sociaux et une diminution du repli communautaire au sein des quartiers.</li> <li>- Valorisation de l'image de soi et reprise de confiance en soi des habitants impliqués.</li> <li>- Satisfaction des habitants de leur cadre de vie (enquête satisfaction).</li> </ul>	<p>-</p>
<p>Renforcer la médiation sociale de proximité et la gestion des conflits afin de prévenir des processus de ghettoïsation et de repli communautaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage précoce des foyers de tension.</li> <li>- Renforcement de la médiation sociale de proximité, et notamment de sa dimension éducative.</li> <li>- Mise en place de réponses collectives de médiation.</li> <li>- Création de passerelles entre les habitants et les institutions.</li> <li>- Meilleure adéquation des réponses aux besoins des publics cibles.</li> <li>- Meilleur accueil des victimes.</li> <li>- Développement et création d'événements visant à valoriser la richesse de la pluralité des cultures sur les quartiers.</li> <li>- Sensibilisation des habitants et notamment des jeunes adultes à la la tolérance.</li> <li>- Incitation aux rencontres entre les habitants, à la reconnaissance mutuelle, aux échanges et au lien social.</li> <li>- Prévention et régularisation des situations de conflits entre groupes sociaux.</li> </ul>	<p>-</p>

<p>Renforcer la médiation sociale de proximité et la gestion des conflits afin de prévenir des processus de ghettoïsation et de repli communautaire (suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation des lieux d'écoute et de médiation.</li> <li>- Développement des échanges interquartiers.</li> <li>- Renforcement de la mixité sociale, de genre, culturelle et générationnelle au sein des actions du CUCS.</li> <li>- Prévention des phénomènes de repli communautaires et des risques de confrontations inter-communautaires.</li> <li>- Reprise de confiance en soi des victimes de tensions et de violences.</li> <li>- Respect et meilleure appropriation des espaces publics par tous les habitants des quartier.</li> <li>- Diminution du repli communautaire.</li> <li>- Baisse des conflits de voisinage et des actes de violence dans les quartiers de manière générale.</li> <li>- Lutte contre l'isolement des personnes marginalisées.</li> <li>- Amélioration du climat social des quartiers, ainsi qu'un renforcement des liens sociaux et une diminution du repli communautaire au sein des quartiers.</li> <li>- Valorisation de l'image des quartiers et ainsi, de l'image de soi des habitants, et notamment des jeunes et des enfants.</li> <li>- Satisfaction des habitants de leur cadre de vie (enquête satisfaction).</li> </ul>	<p>-</p>
<p>Améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des victimes et de leurs familles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur repérage des mineurs maltraités.</li> <li>- Sensibilisation des habitants au dépôt de plainte, ainsi qu'à l'aide aux victimes.</li> <li>- Meilleure communication des structures d'accueil des victimes.</li> <li>- Renforcement de l'orientation aux dispositifs de droit commun.</li> <li>- Une mise en réseau des structures d'accueil et un engagement qualité dans les modalités d'accueil et d'accompagnement.</li> <li>- Augmentation du nombre de situations prises en charges.</li> <li>- Meilleur accueil et prise en charge des victimes.</li> <li>- Une plus grande adaptation de l'accompagnement aux besoins des mineurs et aux spécificités locales.</li> <li>- Une plus grande réactivité face aux situations de crise et d'urgence.</li> <li>- Meilleure lisibilité des structures d'accueil des victimes.</li> <li>- Augmentation du nombre de personnes victimes s'orientant vers les structures de proximité.</li> <li>- Préparation des victimes dans le cadre du retour sur le quartier des auteurs de délinquance.</li> <li>- Amélioration de l'accès aux droits des victimes.</li> <li>- Reprise de confiance en soi des victimes et leur réappropriation des espaces publics des quartiers.</li> <li>- Insertion sociale, voire professionnelle des victimes.</li> <li>- Amélioration du climat social et renforcement des liens sociaux au sein des quartiers.</li> <li>- Lutte contre l'isolement des personnes victimes marginalisées.</li> </ul>	<p>-</p>